



Propriété Intellectuelle

Par Lealeo

Bonjour à tous et merci à ceux qui m'apporteront une aide.

Je vais tenter de synthétiser. J'ai créé un cahier des charges pour un site de A à Z. Tout les contenus absolument tout et y ai passé des mois et des mois. J'ai créé une société avec une personne ou j'étais Présidente et elle dg.

J'ai 51 % elle 49. Pour raisons personnelles que je ne vais pas développer nous avons modifié les statuts et je suis donc actionnaire toujours à 51 % elle est passée Présidente. Suite à un différent cette dernière souhaite m'éjecter et récupérer le site c'est à dire tout mon travail..... Le site est en développement actuellement. J'ai pensé à recréer une autre société en parallèle et redevelopper le site pour le déployer avant elle tout en ne revendant pas mes parts dans la sas qu'on a actuellement.

Je ne sais plus quoi faire que feriez vous à ma place quelles sont mes droits. Étant majoritaire en actions puis je m'opposer au développement du site en n'en informant le développeur tout en sachant qu'aucune somme n'a encore été donnée. Je précise que c'est moi qui ait trouvé le développeur et j'en passe....merci pour vos conseils